

L'actu *de Beine-Nauroy*



#45 Bulletin municipal :: juillet 2022



Sommaire

pages 4 et 5

- Simon Mangin, champion de France de Tir à l'arc
- Des animations populaires et intergénérationnelles proposées par le comité des fêtes
- Bruits de voisinage, rappel des règles

pages 7 et 8

- Le centre bourg fait peau neuve autour du parc du Tilleul
- Le label **Commune Nature**, un engagement responsable et volontaire
- Le service technique se renouvelle

En image Fête de la musique



L'Actu de Beine-Nauroy n°45 est édité par la commune de Beine-Nauroy - Directeur de publication : Romain Bonhomme, maire de Beine-Nauroy - Conception et réalisation : Mairie de Beine-Nauroy - Edition et diffusion : Mairie de Beine-Nauroy - Tél : 03 26 03 27 63 - Fax : 03 26 46 19 42 - Courriel : beinenauroy.mairie@wanadoo.fr - www.mairie-beine-nauroy.fr - Crédits photos : ©Mairie de Beine-Nauroy, ©Associations de Beine-Nauroy, Club Photo BCS - Impression : Imprimeurs Alliance Partenaires Graphiques - Graphisme : Virginie Dhellemme Com'in Création.

14 FESTIVITÉS

JUILLET 2022

Beine-Nauroy

Mercredi 13 juillet

A partir de 18h00 — Dans la cour Diakow

★ **MOMENT DE CONVIVIALITÉ** ★

Apéritif offert — Pique-nique tiré du panier
Barbecues mis à disposition — Buvette

A partir de 22h00 — Départ cour Diakow jusqu'au terrain de foot

★ **RETRAITE AUX FLAMBEAUX / FEU D'ARTIFICE** ★

En fanfare avec La Champenoise

A partir de 23h00 — Dans la cour Diakow

★ **BAL AVEC ORCHESTRE (Pierrick SANDERSON)** ★

Buvette sur place

Jeudi 14 juillet

A partir de 11h00 — Monument aux morts et vin d'honneur

★ **CEREMONIE OFFICIELLE** ★

A partir de 15h00 — Au terrain de foot

★ **INTER'FAMILLE** ★

Des jeux / activités en famille ou entre amis
Fous rire garantis !

A partir de 19h30 — Dans la cour de l'école de Beine-Nauroy

★ **CINEMA PLEIN AIR** ★

Pique-nique tiré du panier — Barbecues mis à disposition — Buvette sur place
Film : Dr Dolittle (projection à partir de 22h)



Romain BONHOMME
Maire de Beine-Nauroy

« Merci aux nombreux bénévoles du village pour votre implication et du temps précieux que vous accordez à notre communauté, au service de tous »

La solidarité fait le printemps

Il nous est impossible d'ignorer qu'une guerre est en cours aux portes de notre Europe. Nombreux ont été les habitants, dès les premiers jours du conflit, à s'être portés volontaires pour aider l'Ukraine. Au nom du réseau de solidarité qui s'est naturellement mis en place pour accompagner l'installation de nos 9 amis Ukrainiens, je voudrais leur redire qu'ils sont ici comme chez eux. Et de remercier une nouvelle fois l'ensemble des habitants pour cet élan généreux, spontané et continu.

Ce printemps 2022 à Beine est de nouveau synonyme de la reprise des festivités et manifestations qui nous permettent de vivre des moments d'échanges, de convivialité et de découvertes. Tant est si bien que le défi n'est pas d'organiser des manifestations dans notre village mais d'être en capacité de les lister exhaustivement !

Vous avez ainsi pu participer à : un concours régional de la photographie, une exposition de peintures, de patchwork, de collectionneurs, une brocante, un week-end de la nature, un spectacle de magie pour les 30 ans du centre aéré, une fête de la musique, une kermesse à l'école, une randonnée bien-être, un gala de danse, une sortie VTT familiale, du tourisme industriel chez Véolia, des tournois de judo et de tir à l'arc, un festival d'acrobaties avec les Escalpades...

Sans oublier la prochaine fête nationale que vous concocte la municipalité et le comité des fêtes... Quoi de mieux pour préparer cet été !

Merci aux nombreux bénévoles du village pour votre implication et du temps précieux que vous accordez à notre communauté, au service de tous. Je souhaite également remercier votre entourage et vos proches, qui acceptent de réduire les temps familiaux et personnels afin de servir l'intérêt général.

Ce concept ingrat, parfois considéré comme désuet, ou inutile par certains, mais tellement important dans la période contemporaine à la fois trouble et un peu individualiste dans laquelle nous vivons. Sur cette force qui fait que collectivement les hommes sont capables du meilleur, surtout pas uniquement du pire...

Sans naïveté, ni dépression et face à ce climat géopolitique incertain, il nous appartient à chacun de relativiser sur nos tracas quotidiens, de garder notre confiance optimiste et d'en faire un cap aujourd'hui mais surtout demain.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Bien Tideléant
R. BONHOMME



Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous à la mairie de Beine-Nauroy

Horaires d'ouverture

Lundi : de 10h à 13h
Mercredi : de 15h à 19h
Vendredi : de 13h à 17h

Possibilité de rencontrer la municipalité sur rendez-vous

Nous contacter

Mairie de Beine-Nauroy
4 place de la Mairie
51 490 Beine-Nauroy
03 26 03 27 63
beinenauroy.mairie@wanadoo.fr



État civil

Naissances

- Adriel DEFAUT né le 28 septembre 2021
- Pauline LEMAIRE née le 18 mars 2022

Mariage

- Sandrine CHAIDRON et Adrien PIRES mariés le 21 mai 2022

Info Grand Reims



TRANSPORT A LA DEMANDE

La Communauté Urbaine du Grand Reims met en place à Beine-Nauroy le transport à la demande. Comment ça marche ? **Sur internet ou par téléphone, réservez votre trajet jusqu'à la veille de votre déplacement.**

Le trajet coûte seulement 2€

à régler directement au conducteur.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

Champagne Mobilités au 03 26 50 59 40

NOUVEAU
TRANSPORT A LA DEMANDE
POLE RIVES DE LA SUIPPE
À partir du 16 mai 2022, profitez d'une offre de déplacement à la carte.
Pour réserver, 3 options :
• Consultez votre site champagne-mobilities.fr
• Appelez le 03 26 50 59 40
• Scannez le QR code ci-dessous

CHAMPAGNE MOBILITÉS GROUPE RATP | GRAND REIMS



Simon Mangin sur le pas de tir extérieur de Beine-Nauroy

Simon Mangin champion de France de Tir à l'arc

Simon a obtenu la médaille d'or de champion de France Ufolep (Union Française des Oeuvres Laïques d'Éducation Physique) de Tir à l'arc dans la catégorie des 11-12 ans avec viseur, et avec une distance de tir de 15 et 10 mètres.

Ce jeune beinai a commencé cette activité en classe de CE1 dans la section Tir à l'arc du centre d'animation de Beine-Nauroy (CAB), où il s'entraîne toujours. Simon compte de nombreux soutiens parmi lesquels, Patrick, Maxence, son papa, Patrice, Françoise et Alain qui ont beaucoup contribué, selon lui, à sa réussite ; il tient à les remercier chaleureusement. Sa devise : « Jouer la gagne mais surtout SE FAIRE PLAISIR ». Chapeau et bravo le sportif !

Des animations populaires et intergénérationnelles proposées par le comité des fêtes



Le comité des fêtes de la commune de Beine-Nauroy a pour vocation de proposer des animations populaires, intergénérationnelles mais aussi de distraire, de rompre l'isolement, d'encourager les contacts, de privilégier le rire et la bonne humeur du plus grand nombre. Ainsi, la première action du comité des fêtes a été le fleurissement de la commune le 21 mai dernier.

Depuis plusieurs semaines, le comité des fêtes se réunit pour préparer un programme riche pour les festivités du 14 juillet. En effet, deux jours de fête sont prévus et ce, dès mercredi 13 juillet à partir de 18h où un moment de convivialité avec apéritif offert est organisé. Le lendemain, à partir de 15h c'est **Inter'famille** au terrain de foot, autour de jeux anciens et d'activités en famille ou entre amis : fous rires garantis ! Ensuite, à 19h30 pique-nique, barbecues et buvette suivis à 22h du **Cinéma plein air avec la projection du film « Le voyage du Dr Dolittle »**. Voilà un programme réjouissant pour se retrouver et partager ensemble d'agréables moments !



La commune remercie tous les bénévoles qui s'investissent dans ce nouveau comité. Et, si vous aussi vous souhaitez donner un peu de votre temps, toutes les aides sont les bienvenues ! Faites-vous connaître auprès du secrétariat de mairie au 03 26 03 27 63 ou par mail : beinenauroy.mairie@wanadoo.fr.



Cérémonie du 8 mai

Romain Bonhomme, maire de Beine-Nauroy, entouré de ses adjoints, des sapeurs pompiers et de l'orchestre ont rendu hommage aux soldats morts pour la France.

RETOUR EN IMAGES



La chasse aux oeufs de Pâques

a réuni, le 9 avril dernier, des dizaines d'enfants aidés de leurs parents pour dénicher de jolis oeufs joliment décorés. Une petite surprise chocolatée les attendait à la fin.



Bruits de voisinage, rappel des règles

Phénomène insidieux, son acceptabilité est souvent en fonction des caractéristiques acoustiques combinées à la sensibilité individuelle et temporelle, il est tolérable pour les uns jusqu'à tout simplement insupportable pour les autres.

Dans les propriétés privées, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuses à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse...)



sont **UNIQUEMENT** autorisés aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures pour éviter les aboiements répétés et intempestifs.

Canons effaroucheurs d'oiseaux

Il est procédé par plusieurs agriculteurs de notre commune, ainsi que par d'autres extérieurs au village, à des tirs de canons générant des nuisances sonores.

Cette année, les cultures souffrent de la météo. Certaines cultures ont dû être ressemées à plusieurs reprises. A la pousse tardive, s'ajoute l'arrivée des oiseaux pilleurs de graines. La municipalité a échangé avec plusieurs exploitants agricoles pour concilier la préservation des futures récoltes (notamment de tournesol) et la gêne sonore aux habitants. Un engagement à respecter l'absence des tirs de nuit ainsi que les dimanches a été demandé. En vous remerciant de votre patience bienveillante, nous restons mobilisés sur ce dossier pour minimiser le bruit occasionné dans le respect de l'activité agricole et la préservation de la quiétude de chacun. ■

Le centre bourg fait peau neuve autour du parc du Tilleul

Vendredi 10 juin 2022 à 18h, Catherine Vautrin, présidente du Grand Reims, est venue inaugurer la rénovation des rues (rues du Moulin, des Cossons, des Ecoles et ruelle du Moulin) autour de l'église. Ensuite, Romain Bonhomme, maire de Beine-Nauroy, a inauguré la requalification du Parc du Tilleul. Le parc est dorénavant doté d'une nouvelle aire de jeux pour enfants, d'un mobilier urbain neuf et d'un accès aux normes pour les personnes handicapées. Cette soirée fut l'occasion de fêter une double labellisation de la commune par le Label Nature (3 libellules) attribué par la région Grand Est et le Label Commune Sportive du Comité régional olympique.

Le parc du Tilleul a bénéficié d'un soutien à hauteur de 40 % sur une dépense totale de 50 000 €



Les beinais sont venus en nombre pour profiter du nouveau parc.



De gauche à droite : Eric Kariger, Romain Bonhomme, Catherine Vautrin et François Mourra.



De nombreuses personnes étaient présentes pour cette quadruple inauguration.



Une équipe de bénévoles venue planter les fleurs d'été.

Le label Commune Nature, un engagement responsable et volontaire



A peine le label Nature 3 libellules obtenu par la commune, qu'une équipe de bénévoles est venue prêter main-forte au service technique, samedi 21 mai, pour planter les fleurs d'été.

Au-delà des obligations réglementaires qui s'imposent, la distinction « Commune Nature » donne l'opportunité à Beine-Nauroy de faire reconnaître son engagement volontaire, l'implication de ses équipes, et les solutions mises en œuvre dans la préservation de l'environnement.

Dans ce cadre et face aux défis du changement climatique, la municipalité renforce sa stratégie de plantations d'espèces privilégiant des apports réduits en eau et plus résistantes à la sécheresse. La minéralisation des espaces libres se poursuit sur les espaces lisières. Un programme de tonte tardive et sélective des espaces est en cours de développement.

Le service technique se renouvelle



Romain Bonhomme et Christian Lelarge



Anthony Beaudoin et Christian Lelarge



Sullyvan Boudin

Après le départ en retraite de Christian Lelarge, le service technique se réorganise et accueille depuis le mois d'avril, un nouveau venu : Sullyvan Boudin.

Après 11 années passées au sein de notre municipalité, Christian Lelarge a quitté ses fonctions pour prendre une retraite bien méritée. Christian était doté d'un investissement sans faille au service de la commune et d'un sens du service public continu. C'est un tempérament travailleur, avec des compétences manuelles et techniques complètes (électricité, plomberie, maçonnerie, menuiserie...). Au cours du traditionnel discours de départ, M. le Maire a souligné l'ingratitude du métier, mal reconnu, parfois critiqué souvent par manque de connaissance de la tâche municipale et

malgré le caractère indispensable de leurs missions. N'oublions pas que ce sont eux qui contribuent à la qualité quotidienne de nos espaces publics, de la propreté de nos rues... Nous souhaitons une excellente retraite à Christian.

Christian Lelarge formait un duo avec Anthony Beaudoin, c'est ce dernier qui assure désormais le rôle de responsable technique. Nouvellement arrivé, Sullyvan Boudin a rejoint l'équipe en tant qu'agent technique polyvalent. Sullyvan arrive du secteur privé, et est spécialisé dans la conception et la gestion des espaces verts. Il assure un 2/3 temps pour la mairie depuis le mois d'avril. Nous lui souhaitons la bienvenue et toute la réussite sur son poste. Un autre recrutement pour un second agent technique polyvalent est en cours.

**2022
2023**

FORUM DE RENTRÉE

**PRÉSENTATION
DES ASSOCIATIONS
ET INSCRIPTIONS**

**VEND. 2 SEPT.
18h00 - 20h00**

Salle polyvalente

